SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE 2023 À 17 H 30

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD

2865e SESSION

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford, tenue à l'hôtel de ville, 926, rue Principale Est à Saint-Paul-d'Abbotsford, le **lundi 18 décembre 2023**, à 17 h 30 à laquelle sont présents, madame la conseillère Chantal Benoit et messieurs les conseillers Jocelyn Jutras, Pierre Pelletier et Christian Riendeau siégeant sous la présidence du maire, monsieur Robert Vyncke, qui procède à l'ouverture de la séance.

Absences justifiées des messieurs Mario Blanchard et Mario Larochelle.

Monsieur le maire, constate que le quorum est atteint et souhaite la bienvenue à tous et il procède à l'ouverture de l'assemblée.

Assiste également à la séance, monsieur Jean-Raphaël Cloutier, directeur général.

2023-12-58 **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par monsieur Pierre Pelletier et **RÉSOLU** que le conseil municipal de Saint-Paul-d'Abbotsford adopte l'ordre du jour, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

2023-12-59 **Demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) – Agrandissement du bâtiment principal / 785 petit rang Saint-Charles**

ATTENDU QUE le projet est assujetti au PIIA en vertu de l'article 3.1.2 du règlement sur les PIIA 616-2018;

ATTENDU QUE l'architecture du bâtiment principal présente des décrochés et des jeux de volumes afin de minimiser les façades monotones. Le relief des façades est animé par des saillies et retraits ou par un découpage des surfaces en de plus petits volumes;

ATTENDU QUE la façade principale du bâtiment est généreusement fenêtrée. L'apport en lumière naturelle à l'intérieur du bâtiment est maximisé par son orientation et les dimensions des ouvertures;

ATTENDU QUE les matériaux de revêtement utilisés s'harmonisent aux matériaux déjà présents sur le bâtiment ;

ATTENDU QUE les matériaux de revêtement nobles ou naturels (bois, brique ou pierre) ainsi que tout autre matériau s'y apparentant sont favorisés;

ATTENDU QUE la construction projetée répond aux critères applicables en vertu du règlement sur les PIIA.

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande favorablement cette demande de PIIA;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Christian Riendeau et **RÉSOLU** d'accepter la demande de plan d'implantation et d'intégration architecturale pour l'agrandissement du bâtiment principal au 785, Petit rang Saint-Charles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

Période de questions

La période de questions débute à 17 h 34 et se termine 17 h 34.

2023-12-60 **Levée de l'assemblée**

Il est proposé par monsieur Pierre Pelletier et **RÉSOLU** que la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford soit levée à 19 h 34.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS PRÉSENTS

Monsieur Robert Vyncke	**Monsieur Jean-Raphaël Cloutier**
Maire	Directeur général